

Exercice :1

1) a.)

B.)

2)

CAS PRATIQUE

LE SECRET MEDICAL : **HISTORIQUE**

Le texte le plus ancien relatif au secret considère comme principe général remonte peut-être à plus de 900 ans av J-C. Attribue au Salomon il est reproduit dans la bible au chapitre consacré au proverbes.

Avec Hippocrate (460-377 av. J-C.), le secret entre dans le monde professionnel, puisque le serment qui porte son nom se termine par un engagement solennel de discrétion. Ce sont donc les médecins eux-mêmes qui, bien avant le législateur, ont voulu faire du secret une obligation et une règle. Certains auteurs ont avancé l'idée que le secret avait été instauré comme mesure de protection du médecin plutôt que dans l'intérêt du malade et qu'il s'apparentait alors à notre secret de fabrication. Mais il semble bien qu'il s'agissait du secret professionnel si l'on se réfère à sa place dans le serment d'Hippocrate (après le respect de la vie et non après les devoirs wXXXXX les maitres).

EXERCICE 2 :

1) -c

2)-c



3)-b

4)-a

5)-d

6)-a/e

7)-e

8)-d

9)-c

10)-a/b

11)-d



12)-